

LA GAZETTE DE PARNAY

Au sommaire :

- ◆ Informations Municipales
- ◆ Infos et Vie pratique
- ◆ Vie Locale et Associative
- ◆ Autour de Parnay
- ◆ Adresses Utiles



Mairie de PARNAY

Route de Saumur

49730 PARNAY

Tél : 02.41.38.11.61

A Retenir

*En cette période de pandémie,
protégez-vous et protégez les
autres !*

Informations Municipales

Chers Parnaysiens,

C'est dans un contexte spécial que nous éditons cette première gazette communale du nouveau mandat.

La pandémie à laquelle nous sommes confrontés a entraîné une crise économique nationale, territoriale, locale et des français la vivent avec une certaine inquiétude concernant leur avenir.

Après un début de mandat perturbé par la COVID 19 et le confinement que nous avons tous découvert, l'équipe est au travail et s'apprête à lancer les premiers dossiers pour 2021. Elle reste mobilisée et à l'écoute des habitants dans le respect des règles sanitaires qui nous sont fixées.

Une cellule de veille est en place. N'hésitez pas à la solliciter auprès de la mairie, nous restons à votre écoute.

Concernant la gestion et l'accueil en mairie, nous avons été contraints d'adopter une nouvelle organisation interne en raison de l'absence de notre secrétaire, Christelle. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

La mairie reste ouverte et Emmanuelle s'investit afin de maintenir les services attendus par la population et les sollicitations des administrations.

En juin, nous avons été obligés d'annuler la fête des voisins. En cette fin d'année, nous ne pourrons maintenir ni le repas des anciens ni la rencontre des Parnaysiens à l'occasion des vœux du maire.

Nous espérons tous être en mesure de se retrouver à l'occasion de moments conviviaux prochainement.

Les adjoints et moi-même restons disponibles envers tous ceux qui désiraient nous rencontrer, toujours dans le cadre des préconisations sanitaires exigées.

J'ai aussi une pensée pour tous ceux qui subissent un isolement social ou qui vivent des difficultés dans la pratique de leur métier, dans la gestion de leur commerce ou pour le maintien de leur entreprise, et plus particulièrement les restaurants de notre commune.

Je fonde beaucoup d'espoir dans la campagne de vaccination qui sera mise en place en début d'année 2021 et qui, je le souhaite, nous permettra un retour à la vie normale le plus rapidement possible. Dans tous les cas, nous nous devons de rester prudents lors des rassemblements familiaux ou amicaux, afin de protéger ceux qui nous sont chers et aussi pour éviter une troisième vague à l'issue des fêtes de fin d'année.

En attendant de pouvoir vous rencontrer, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitent une bonne année 2021.

Prenez soin de vous... A bientôt,

Éric LEFIEVRE

Informations Municipales

Les Commissions Municipales de Parnay

Ces commissions sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au Conseil Municipal. Elles sont un lieu de travail et d'étude. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions, le Conseil Municipal étant seul compétent pour régler par délibération les affaires de la Commune.

Elles peuvent se réunir à volonté et se déplacer sur le terrain si nécessaire.

Les travaux des commissions sont soumis aux mêmes règles que celles du Conseil Municipal, sauf une exception : les séances de commissions ne sont pas publiques. Les commissions sont composées du Maire, président de droit, et de conseillers municipaux. Un adjoint ou un conseiller délégué peut être responsable de la commission. Des personnes qualifiées extérieures peuvent participer à leurs travaux préparatoires à titre d'expert et avec voix consultative



Le conseil municipal de Parnay

De gauche à droite: Didier Chevrollier, Pascal Bohec, Armelle David, Paul Ropars, Isabelle Gréteau, Andréa Fiedermutz, Stéphanie Derlon, William Phelippeau, Eric Lefièvre, Patrick Plésant, Sandra Charrier.

Photo prise avant le confinement

Voirie - Bâtiment

D. Chevrollier P. Ropars
I. Gréteau P. Plésant
S. Derlon P. Bohec

Cimetière

P. Plésant W. Phéippeau
P. Ropars I. Gréteau

Environnement

D. Chevrollier I. Gréteau
S. Charrier P. Ropars
W. Phéippeau

Communication

P. Bohec A. Fiedermutz
S. Charrier A. David
W. Phéippeau

Jeunesse Animation Tourisme

P. Bohec P. Ropars
S. Charrier S. Derlon
A. Fiedermutz A. David

Budget Finances Appel d'offres

D. Chevrollier P. Ropars
P. Plésant P. Bohec
I. Gréteau

Personnel communal Le Maire et les Adjointes

Contrôle listes électorales

D. Chevrollier I. Gréteau
S. Derlon

Responsabilités des adjoints

- Premier adjoint (Didier Chevrollier) : Finances, sécurité, appui gestion de l'administratif, correspondant sécurité civile, suppléant au délégué de l'agglo.
- Deuxième adjoint (Patrick Plésant) : Gestion du service technique, voirie, réseaux, bâtiments
- Troisième adjoint (Pascal Bohec) : Action sociale, école, communication, animations, correspondant défense.
- Conseiller délégué (Paul Ropars) : Appui au service technique, environnement, représentant de la commune en commission de l'agglo.

Informations Municipales

Parc Oenotouristique « Château de Parnay »

Les travaux de confortement du coteau sont actuellement en cours et devraient se terminer au prochain trimestre 2021.

La fragilité de cette zone, destinée à être découpée afin d'y incorporer le futur hôtel, a engagé de lourds travaux avec la pose de renforts et poteaux de soutènement.

L'entreprise de confortement ACTS, travaille en collaboration avec M.LEOTOT (géologue) afin de permettre un accès sécurisé au public qui cheminera sur ce circuit troglodytique.

Concernant l'aménagement du plateau en parc de visite, et le projet du restaurant, les dossiers sont en cours de finalisation auprès du service d'urbanisme, en collaboration avec les Architectes des Bâtiments de France, la Région et la Mairie de Parnay.

Nous vous tiendrons informés de la suite de ce grand projet dans les mois à venir, l'objectif étant une ouverture en 2023.



Certains de ces travaux de consolidation ont donné lieu à l'intervention de cordistes.



Projet Champ Photovoltaïque

Concernant ce projet de production photovoltaïque, d'une ampleur régionale, l'étude d'impact sur l'environnement est maintenant terminée.

Le parcours administratif continue, avec le soutien de l'agglomération de Saumur et celui de la mairie.

Le but étant de déposer le dossier de permis de construire en 2021 et de réaliser les travaux en 2022, après obtention de toutes les autorisations.

La production devrait débuter en 2023.



Déploiement de la fibre

Les utilisateurs d'internet de la commune attendent avec impatience le déploiement de la fibre sur Parnay. Les travaux, qui ont été en partie pénalisés par la situation sanitaire, sont en cours.

Il est possible de suivre leurs progressions directement sur le site : <http://www.anjou-fibre.fr>

Informations Municipales

Urbanisme, Bâtiments et Travaux

Même si le contexte lié à la Covid 19 n'a pas toujours été facilitant, l'année 2020 a permis d'engager ou de poursuivre un certain nombre de travaux d'entretien et d'embellissement sur la commune de Parnay.

La liste est longue mais on peut relever notamment :

- ◆ Les abords de la départementale 947 ont été aménagés et la piste cyclable rénovée. Les travaux vont se poursuivre en 2021. Ces aménagements devraient permettre aux usagers de cette départementale de traverser la commune dans de meilleures conditions.



- ◆ Le lavoir situé rue Valbrun a presque retrouvé son lustre d'antan. Le pavage a été remis en état et la vanne régulant le niveau remplacée.



- ◆ Les employés communaux sont intervenus sur une partie des 37 kilomètres de chemins qui composent la commune de Parnay, sur les espaces verts et les bassins d'orage. Ce travail de longue haleine se poursuivra en 2021...



- ◆ Le terrain de sport de l'école a été remis en état. Les poteaux ont été repeints, le marquage du sol refait et le grillage le long du parking remplacé. La rénovation du portail va suivre...



- ◆ L'arrêt de bus scolaire situé route des vins a été sécurisé et la jonction entre la rue Valbrun et de la Route des Vins est actuellement en cours de réaménagement.



- ◆ L'aire de collecte des déchets située à proximité du parking de la Boulangerie va être prochainement aménagée et un mobilier urbain mis en place.



- ◆ Trois mares ont été curées et agrandies dans la forêt communale. Souvent temporaires, celles-ci sont très appréciées par la faune (grand gibier, oiseaux mais aussi par les batraciens).



- ◆ Reboisements dans des trouées suite aux coupes passées de gros arbres (dépérissants ou arrivés à maturité). Un renouvellement s'opère actuellement. Les scolaires seront associés à cette action de gestion durable. L'Education à l'Environnement est un axe privilégié par les élus de Parnay.



La Vie des Ecoles

Cette année accueille une nouvelle enseignante, Florence Delage, a pris en charge la classe de CE2-CM1 ainsi que la direction en interim. Mme Desveaux est arrivée fin septembre et assurera le remplacement de Mme Besnier durant son congé maternité pour la classe de CM1-CM2.

Cette dernière a pour projet de travailler avec le Parc Naturel Régional sur les insectes au cours de trois séances et avec Kyrielle, société spécialisée dans le tri des déchets, sur l'éco-consommation et le réemploi. De plus, ces élèves assisteront à un spectacle "Natchav" le 12 mars au théâtre « le Dôme ».

La classe de Mme Delage travaillera aussi avec cette même société Kyrielle. Elle suivra également le bateau Tara à travers différentes escales et ira régulièrement "randonner" accompagnée de parents ou de grands-parents. Les élèves de CE2 devraient passer le permis piéton.

Enfin, les élèves iront à la piscine au dernier trimestre en compagnie de la classe de Souzay.



Tara est un voilier français destiné à la recherche scientifique et à la défense de l'environnement.

Report du recensement de 2021 à 2022.

Le recensement dans les communes de moins de 10.000 habitants doit être réalisé tous les 5 ans. Pour la commune de Parnay un nouveau recensement était initialement prévu en 2021. Dans le contexte sanitaire actuel, l'état a décidé de le reporter en 2022.

Amélioration de l'Habitat

Vous souhaitez améliorer le confort de vie dans votre logement et vous vous posez des questions

POURQUOI PAS DES AIDES POUR VOTRE LOGEMENT ?

- Quel chauffage pour mon logement ?
- Comment bien isoler mon pavillon ?
- Comment adapter mon logement pour y vivre plus longtemps ?
- Ai-je droit à des aides financières ?

SAUMUR VAL DE LOIRE AGGLOMÉRATION | PLH | ANJOU | ANJOU | Agence nationale de l'habitat

Le Programme de « lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie » sur tout le territoire Saumur Val de Loire ainsi que les Opérations sur Doué-en-Anjou, Fontevraud-l'Abbaye, Montreuil-Bellay et Vivy peuvent peut-être répondre à vos questions.

Ces dispositifs mobilisent des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) attribuées sous certaines conditions (revenus, logement de + de 15 ans, être propriétaire de son logement...).

En complément de ces subventions principales, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire apporte également un soutien financier aux projets de travaux sous réserve d'éligibilité aux aides ANAH.

Pôle Habitat

Pour tout complément d'information, le Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire répond à vos questions :
02 41 40 45 56

Vie Locale et Associative

Réouverture de la Bibliothèque



Réouverture à partir du Mercredi 2 décembre aux horaires habituels.

Mercredi 15h – 17h30

Samedi 10h – 12h30

Conditions Particulières d'accès :

- ◆ Retour des documents à l'entrée.
- ◆ 5 personnes à la fois à l'intérieur.
- ◆ Respect des gestes barrières.
- ◆ Port du masque obligatoire à partir de 6 ans, désinfection des mains et respect du circuit de circulation.

Le Vert Coteau

Le Vert Coteau n'a pu se réunir à cette date en raison de la Covid 19. Pour marquer cette fin d'année nous proposons aux adhérents un chèque-cadeau (alimentaire) dans un magasin Saumurois.

Le bureau et sa Présidente Mme Nicole Cochenille vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Penser à nos Anciens en cette Période de Fête.

Les années précédentes, la municipalité offrait le choix aux personnes de plus de 75 ans, soit de se retrouver à l'occasion d'un repas pris en commun, soit de bénéficier de l'attribution d'un panier festif.

Compte tenu du contexte sanitaire, pour les fêtes 2020, il n'est pas possible d'envisager de se retrouver à l'occasion d'un repas. La solution du panier festif a donc été retenue pour l'ensemble de nos anciens.

Collecte Déchets Ménagers

La collecte des déchets ménagers va évoluer à partir du 5 avril 2021.

Une notice explicative détaillée émise par Kyrielle, entreprise gérant la collecte des déchets ménagers pour l'agglomération de Saumur, est jointe à cette gazette.

Vous pouvez retrouver ces mêmes éléments sur le site www.saumur-aggloproprete.fr ou en vous adressant directement en Mairie.



Gestion des Déchets Verts



Brûlage des déchets verts

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) issus de jardin ou de parc.

Il s'agit:

- ◆ D'herbe après une tonte de pelouse.
- ◆ De feuilles mortes.
- ◆ De résidus d'élagage.
- ◆ De résidus de taille de haies et arbustes.
- ◆ De résidus de débroussaillage.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible:

- ◆ De les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps.
- ◆ De les déposer dans les déchetteries Saumuroises. Pendant le confinement, elles sont ouvertes. Cocher la case : « Déplacement pour se rendre dans un service public ».

Un arrêté préfectoral interdit :

- ◆ De les brûler à l'air libre
- ◆ De les brûler avec un incinérateur de jardin

Les contrevenants s'exposent à une amende de 450€

Dérogation : Les agriculteurs sont autorisés à brûler les déchets et résidus de la tailles de vignes, les ceps touchés par les maladies, etc... Ces brûlages doivent être réalisés en dehors de la zone urbaine.

Nota : L'arrêté préfectoral DIDD/BPEF n°80 du 11 mars 2019 peut être consulté en Mairie ou directement sur internet.

Gestion de l'Approvisionnement en Eau

Le service de l'eau est géré en régie ou via un syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable pour 15 des 49 communes de Saumur Val de Loire.

Concernant la commune de Parnay, la gestion actuellement confiée à la société Véolia sera transférée à la société SAUR à compter du 1 janvier 2021.

Ouverture des Commerces durant le Confinement

L'annonce de la fermeture des commerces dits « non essentiels » n'a pas été sans impact. Dans les communes, nombre d'élus locaux ont manifesté leur soutien aux commerces de proximité. Cette page dédiée a été rédigée afin de leur permettre de mettre en avant leurs capacités à faire face à cette situation inédite.

Julie, Fabien et Sylvain vous accueillent dans leur auberge au cadre chaleureux dont l'ambiance se prête à la magie de Noël. Le 17 novembre, les restaurateurs ont rallumé les fourneaux pour le plaisir de tous. Comme lors du premier confinement, ils proposent une vente à emporter en semaine sur réservation jusqu'au 18 décembre. Le vendredi soir, sur réservation également, c'est soirée Pizza et Burger à emporter.

Noël approche, La Mangeoire vous propose du Foie gras pour agrémenter votre menu de Fête, Certifié IGP du Sud Ouest, mis sous vide pour garantir fraîcheur et qualité, accompagné de sa compotée d'oignons rouges et figues, sur réservation et à emporter. Les trois recettes du chef :

- * Foie gras au Whisky
- * Foie gras au Côteaux-du-Layon
- * Foie gras au 4 épices de Noël

(Commandez jusqu'au Samedi 19 décembre dernier délais)

Les 23 et 24 décembre, récupération de vos commandes sur RDV.

Fermeture du 25 décembre au 21 janvier 2020



RESTAURANT
LA MANGEOIRE
VENTE DE FOIE GRAS A EMPORTER

Certifiée IGP du Sud Ouest.
Commandes mises sous vide pour garantir fraîcheur et qualités gustatives.
*Foie gras au Côteaux du Layon
*Foie gras aux 4 épices de Noël
*Foie gras au Whisky

Commandez: jusqu'au samedi 19 décembre dernier délais.
Informations et réservations au 02 41 40 12 23
Récupérez: 23 et 24 décembre sur RDV.

9€/100g
Sous vide - compotée d'oignons et figues



Caveau & Boulangerie de PARNAY

La boulangerie a maintenu un service de proximité sur Parnay et la Côte Saumuroise durant les confinements. Les horaires d'ouverture ont été régulièrement aménagés afin de s'adapter aux consignes sanitaires.

Mr CHESNEAU annonce la reprise des heures d'ouvertures habituelles « 7h à 19h » à compter du 19/12 et pendant les vacances de Noël

Ouverture : 7h à 16h, les 24 et 31 décembre 2020

Fermeture : les 25 décembre 2020 et 1^{er} Janvier 2021

Le Caveau a maintenu une activité en ligne ou par téléphone lors du premier confinement. Il a participé aux offres promotionnelles avec la mise en place des « BlackWine Days » en Novembre (réduction exceptionnelle de 30%) donnant l'opportunité de découvrir les vins du Château de Parnay. Pour les fêtes de fin d'année, le Caveau présente un choix varié de coffrets à prix abordables

Le Bar – Restaurant « LA GABELLE »

Solidaires entre restaurateurs, les propriétaires Véronique et Sébastien GIRAULT ont été mis à l'honneur dans la presse après avoir pris la décision de ne pas assurer la vente à emporter pour éviter de faire concurrence aux jeunes propriétaires voisins. Le couple se veut dynamique et entreprenant, il venait d'inaugurer la rénovation du bar huit jours avant la mise en place du couvre-feu.

Cette situation inédite a forgé un nouveau projet au sein de l'entreprise. 110 m² de salle sont actuellement en travaux pour devenir des logements locatifs à partir du printemps 2021. Mr GIRAULT annonce, par ailleurs, qu'il vient de créer dans le même temps sa micro-entreprise de taille de pierre, maçonnerie et placoplâtre, son métier initial. Comme tous, ils attendent l'autorisation de réouverture prévue fin janvier avec l'objectif de pouvoir maintenir les repas de groupe et d'entreprise.

C'est avec le sourire qu'ils entrevoient les Fêtes de fin d'année en famille et l'occasion de profiter de certains moments de vie habituellement si rares pour eux.

Association Ligériens de Cœur

Ligériens de cœur est une Association loi 1901, déclarée en préfecture le 18 juin 2014 .

Elle est laïque sans but politique, syndical ou religieux. L'objectif de l'association est de créer des liens entre les ligériens, de développer l'économie sociale et solidaire et de porter des projets de développement durable.

Après 6 ans d'activité intense, 7 des 10 projets sont réalisés :

- Turquant : l'accompagnement scolaire et le jardin partagé « labellisé refuge LPO » .
- Champigny : la co réparation .
- Montsoreau : Circul'livre .
- Parnay : la serre solidaire et la fête des semences librement reproductibles. -
- Côte saumuroise : IMLI (Instants Musicaux dans des Lieux Insolites) et véhicule solidaire .

Les projets :

- GAP (Groupement Achats Participatifs)
- Café librairie (en attente attribution d'un local dans une des 6 communes de la côte saumuroise)
- Tiers Lieu (en attente de locaux disponibles « Presbytère de TURQUANT ? »...)

Actualité :

Suite à la mise en vente de la maison à l'angle de la place de la Diligence à Montsoreau, le nouveau conseil municipal nous a avertis que le local devait être restitué au plus tard le 31-12-2020. Il y a urgence à en trouver un autre pour dans un premier temps, mettre à l'abri notre matériel, nos livres, notre véhicule solidaire et notre future remorque. Dans un deuxième temps, en attendant un tiers lieu, nous recherchons un espace sécurisé pérenne, un local ou une habitation à loyer modéré.

Si vous connaissez des propriétaires de maisons ou de locaux d'activités disponibles, merci de leur poser la question et de nous communiquer leurs coordonnées si leur réponse est positive.

Pour nous rejoindre (5€/an) et/ou nous poser des questions, contacter l'association Ligériens de Cœur en nous adressant votre nom, prénom, adresse, mail au 8 rue du Ponceau 49730 TURQUANT ou par mail à l'adresse : contact@ligeriensdecoeur.fr. Pour plus d'informations : www.ligeriensdecoeur.fr

Le Président Association Ligériens de Cœur, Jean-Claude LE FICHER

Mobilité : Transport Solidaire

Ce service de transport solidaire est proposé par l'Association des Ligériens de Cœur. Il s'agit d'une action solidaire envers des personnes isolées. Le service est proposé aux personnes habitant l'espace de vie sociale de la côte Saumuroise (Souzay-Champigny, Parnay Turquant, Montsoreau, Candes-Saint-Martin et Fontevraud).

Pour en bénéficier, il est nécessaire d'adhérer à l'association (5€/an). La contribution est ensuite de 0,30 centimes/km.

Les déplacements se font dans un rayon de 70km autour de la côte Saumuroise afin de pouvoir se rendre à des rendez-vous médicaux, faire des courses, des démarches administratives, rechercher un emploi, se rendre dans un cinéma ou un théâtre....

L'association comporte une dizaine de chauffeurs bénévoles et dispose d'un mini-bus de 9 places. Pour ce véhicule spécifique, le tarif est alors de 0,35 centimes /km.

Que vous vouliez utiliser ce service, ou vous proposer comme chauffeur bénévole, la prise de contact se fait par téléphone au **06 59 24 17 76** ou par mail à l'adresse transport@ligeriensdecoeur.fr.

Autour de Parnay

Mobilité : Transport à la Demande (TADAé)

Le transport à la demande est un service de transport en commun sur réservation proposé par le réseau Saumur Agglobus. Son principe est simple : Sur appel téléphonique, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt le plus proche de chez vous pour vous conduire à votre destination.

Avant toute réservation, une adhésion est obligatoire, elle est gratuite pour tous les usagers.

TADAé fonctionne du lundi au vendredi, de 7h à 10h, de 12h à 14h et de 16h30 à 19h.

Ne sont pas autorisés :

- Les enfants de moins de 10 ans non accompagnés.
- Les animaux, sauf animaux d'assistance pour les personnes handicapées.
- Le transport de groupes pour des associations, sorties scolaires ou centres de loisirs.

Attention : Les enfants se rendant dans leur établissement scolaire ne sont pas autorisés à utiliser ce service. Seule exception, pour les élèves internes, les trajets du lundi matin et vendredi soir pourront être assurés.

Comment réserver son trajet ?

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 :

- Par téléphone au 02 41 51 12 62, service Transport à la Demande
- A l'agence Saumur Agglobus, située au 28 place de la Gare de l'Etat, 49400-Saumur

Les réservations se font la veille avant 16h30.

Comment sont traitées les demandes ?

- Les horaires de prise en charge peuvent varier de + ou - 45 minutes.
- Les horaires de prise en charge sont confirmés par SMS la veille du départ ou le matin pour le soir.
- L'annulation d'un trajet doit être signalée au plus tard la veille avant 16h30.

Mobilité : Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)

Le service de Transport des Personnes à Mobilité Réduite s'adresse aux habitants de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, affectés d'un handicap ne leur permettant pas d'utiliser dans de bonnes conditions les véhicules de transport public traditionnels. Ce service est un service de substitution à l'offre de transport proposée par Saumur Agglobus. Il est assuré, soit au moyen d'un véhicule adapté au handicap du voyageur, soit au moyen d'un minibus spécifique aux usagers en fauteuil roulant.

Le TPMR assure au bénéficiaire ses déplacements entre son domicile et une destination située sur la ou les ligne(s) desservant sa commune d'habitation, pour le déclenchement de ligne ou vers une Gare ou un Pôle de centralité pour le TAD Zonal.

Sur les lignes 1 à 16 et pour TADAé, les horaires de prise en charge doivent correspondre à 15 minutes près aux horaires de passages des bus et TAD Saumur Agglobus sur les communes concernées.

Pour bénéficier de ce type de transport, un dossier de demande d'accès au service, disponible à l'Agence Saumur Agglobus, est à constituer. Une carte nominative vous sera ensuite délivrée, vous autorisant à utiliser le service.

Informations et réservations auprès de Saumur Agglobus du lundi au vendredi de 9h à 12 et de 14h à 16h30 au 02 41 51 12 62.

Autour de Parnay

Mobilité : Location longue durée Vélos à Assistance Electrique (VAE)

VAE est le service de location longue durée de Vélos à Assistance Electrique, proposé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val-de-Loire, et dont la gestion a été confiée à Saumur Agglobus.

Pour louer un VAE :

- Vous devez avoir plus de 18 ans (16 ans pour les jeunes en apprentissage ou équivalent) et être domicilié ou travailler dans l'une des communes de la Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire.
- Vous devez fournir une pièce d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une attestation de responsabilité civile et un Relevé d'Identité Bancaire accompagné d'une autorisation de prélèvement pour le dépôt de garantie (qui s'élève à 900€ et qui est encaissé en cas de perte, de vol ou de forte dégradation du vélo) ;

L'espace VAE est situé au Pôle Balzac. La location est d'une durée de 1 à 12 mois, renouvelable au tarif de 41€ /mois, 111€/trimestre ou 364€/an. (Prix TTC valables au 1er juillet 2019, susceptibles d'évoluer)

L'assurance et la maintenance (usure normale du véhicule) sont incluses dans le prix de l'abonnement. Les conditions générales d'assurance sont distribuées lors de la signature du contrat.

En cas de dégradation ou d'usure prématurée de certains des éléments du vélo, les réparations seront facturées à l'usager. Les vélos sont entièrement équipés (éclairage, panier et antivol).

Nota : Pour les salariés, l'abonnement peut être pris en charge à hauteur de 50% par votre employeur (selon les décrets n°2010-0676 et 2008-1501).

Pour plus de renseignements : 02 41 51 11 87 ou 28, place de la gare de l'Etat 49400 Saumur



Mobilité : Transports scolaires

L'accès aux circuits scolaires Saumur Agglobus, est soumis à conditions. En effet, l'élève doit :

- Être domicilié à plus de 3kms de l'établissement scolaire.
- Être scolarisé dans un établissement public ou privé situé dans l'agglomération de Saumur et respectant la carte scolaire ou le plus proche dans le cas d'un enseignement spécifique.
- Utiliser le service de transports matin et soir au moins quatre jours par semaine.

Les enfants scolarisés en maternelle sur la commune de leur domicile ne sont autorisés à utiliser le service de transport que si un accompagnateur ou exceptionnellement un bénévole majeur est présent dans le véhicule. Aucune dérogation n'est possible lorsque le car est équipé de ceintures.

Autour de Parnay

Projet La Loire à Vélo « Troglo »

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire travaille sur la réalisation d'un itinéraire cyclable appelé « Loire à Vélo Troglo ». Ce projet, qui repose sur le tracé de la Loire à Vélo existant sur le territoire, s'appuie sur la volonté de sauvegarder le patrimoine troglodytique existant et en péril, en proposant une valorisation de ces sites par une nouvelle offre touristique.

Ce projet d'envergure a fait l'objet d'une exposition intitulée « Loire à Vélo Troglo » conçue par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, en partenariat avec la SPL Saumur Val de Loire Tourisme et le PNR Loire Anjou Touraine.

Affaire à suivre....

Projet de Charte Parc Naturel Régional 2023-2038

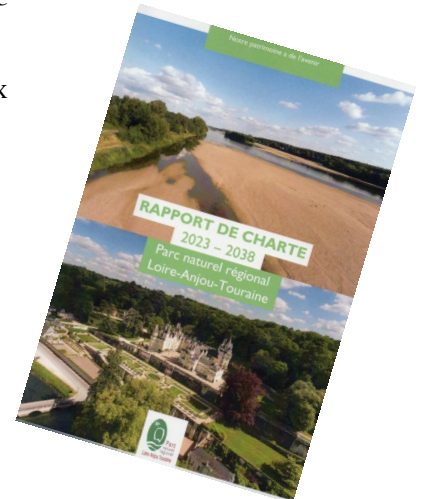
Suite aux différentes réunions de concertation du territoire et des signataires de la charte, le projet de charte 2023-2038 du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine a été diffusé en Mairie.

Ce projet a été validé en comité Syndical du 28 novembre 2020 et transmis aux Régions Pays de Loire et Centre Val de Loire pour délibération.

La validation définitive est prévue au printemps 2021.

Les différents documents sont consultables soit en Mairie, soit depuis le site :

<https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/charte>



Vous souhaitez rejoindre la réserve opérationnelle de l'armée de Terre afin de vous mettre au service de vos concitoyens et rentabiliser vos périodes de disponibilité ? **Vous habitez Saumur ou à proximité ?**
Vous avez envie de vous rendre utile tout en retirant une expérience valorisante ?
Concrétisez votre volonté de servir en rejoignant la réserve opérationnelle !

Renseignez-vous sur la prochaine formation militaire initiale du réserviste (FMIR) qui aura lieu **du 25 avril au 07 mai 2021** au sein des écoles militaires de Saumur (EMS) et qui vous permettra, si vous êtes jugé apte et si vous désirez poursuivre dans cette voie, de signer un contrat à servir dans la réserve opérationnelle au sein des EMS.

Les réservistes opérationnels renforcent, aident et appuient les militaires d'active et servent donc selon leurs compétences :

Protection d'installations militaires / Missions liées à certaines prestations (Carrousel) / Accueil et filtrage
Appui à la formation des stagiaires des EMS

Conditions pour s'engager :

Être volontaire

Être de nationalité française

Être âgé de 17 ans révolus le jour du début de la FMIR

Posséder les aptitudes physiques requises

Être en règle au regard des obligations du service national (JDC)

Contactez le correspondant du bureau réserve des écoles militaires de Saumur (EMS) à l'adresse suivante :

pascale.gruet@intradef.gouv.fr

Ou rendez vous directement (à partir du 05/01/2021) sur le portail internet lié au recrutement des réservistes opérationnels :

<https://www.reservistes.defense.gouv.fr>

Autour de Parnay

FONTEVRAUD : Ouverture Musée d'Arts Moderne

La Région des Pays de la Loire annonce l'ouverture prochaine du musée d'Art moderne de Fontevraud - Collections nationales Martine et Léon Cligman. Cette ouverture se fera dès que les conditions sanitaires le permettront.

Le futur musée est situé dans la cour d'honneur de la prestigieuse Abbaye Royale de Fontevraud dans le bâtiment de la Fannerie. La réhabilitation de cet édifice classé, et construit à la fin du XIXe siècle, a été confiée à Christophe Batard architecte en chef des monuments historiques (agence 2BDM).



La donation d'une grande partie de la collection personnelle de Martine et Léon Cligman, couple épris d'art, constitue le fonds de ce futur musée d'Art moderne.

Cette collection riche de près de 900 œuvres rassemble peintures, dessins, sculptures d'artistes des XIXe et XXe siècles, ainsi que des antiquités et des objets extra-européens (Afrique, Océanie, Asie, Amériques).

Pour concevoir le projet scientifique et culturel du futur musée, Dominique Gagneux, conservatrice en chef du patrimoine, a été nommée directrice du musée d'Art moderne de Fontevraud.

La scénographe Constance Guisset (agence Constance Guisset Studio) a mis ses compétences au service d'un projet muséographique moderne destiné à présenter une collection privée dans un lieu muséal qui s'adresse à un large public.

Assembler et confronter, juxtaposer et opposer sont les principes qui guideront le parcours du futur musée.

Le musée d'Art moderne de Fontevraud - Collections nationales Martine et Léon Cligman, porté par la Région des Pays de la Loire avec le soutien de l'État, vient ainsi compléter de manière originale l'offre culturelle et patrimoniale de Fontevraud.



Henri de Toulouse-Lautrec, Edgar Degas, Maurice de Vlaminck, Albert Marquet, Kees van Dongen, Robert Delaunay, Juan Gris, André Derain, Germaine Richier... Autant de noms qui ont marqué l'histoire de l'art et qui figurent parmi la collection d'Art moderne de Martine et Léon Cligman.

Pensez à la Phytothérapie : Une médecine aux bienfaits naturels !

HARPAGOPHYTUM :

L'ami des articulations

Partie utilisée : la racine secondaire

Le nom latin Harpagophytum signifie « harpon végétal », pour rappeler sans nul doute la propriété de la plante à s'agripper sur tout ce qui se trouve dans ses environs. Elle est aussi appelée “griffe du diable”



Une aide pour soulager :

Rhumatismes, Arthrose, Arthrite, Tendinite

L'utilisation des plantes :

L'utilisation des plantes pour soulager les petits maux de la vie ne dispense pas de consulter son médecin ou autre professionnel de santé 😊

Astuce personnelle

En huile de massage, c'est idéal pour les genoux et les épaules ! Et surtout, n'attendez pas d'avoir trop mal ! Prenez soin de vous. (Sandra)

Histoire

Miracle de la nature ou don divin, l'harpagophytum a contribué, durant des siècles, à soulager toutes sortes de maux si bien que les guérisseurs africains préservaient jalousement le secret de cette plante vertueuse

L'harpagophytum connaît aujourd'hui un succès mondial ! Grâce à son efficacité, il fait aujourd'hui partie des remèdes les plus demandés en phytothérapie.

Le soulagement des articulations n'est pas la seule vertu de santé de l'harpagophytum ! Il serait également un excellent anti-inflammatoire naturel très puissant.

Sous quelle forme trouver cette plante

1. Vous pouvez utiliser la “griffe du diable” à titre préventif ou thérapeutique.
2. Elle est disponible sous forme de gélules, comprimés, d'ampoules, de poudres ou d'extrait secs, etc.
3. On peut reconnaître l'harpagophytum à l'état sauvage principalement grâce à ses feuilles charnues, crantées et lobées et ses fleurs mauves dont les fruits rappellent les « griffes du diable ». La plante pousse dans les sols sableux voire directement dans le sable.

Sources

<https://www.harpagophytum.info>

<https://www.alpen.mc/sante-au-naturel/156-la-phytotherapie-une-medecine-au-naturel.html>

* Menu de Fête *

Crumble de foie gras aux pommes (pour 4 personnes)

Ingrédients

- 4 pommes
- 20g de beurre
- 100g de pain d'épices
- 300g de foie gras entier mi-cuit
- Poivre

Préparation

- Pelez les pommes, coupez-les en gros cubes.
- Faites fondre le beurre dans une sauteuse, ajoutez les cubes de pommes + 2 cuillères à soupe d'eau et laissez mijoter pour obtenir des pommes fondantes encore en morceaux.
- Poivrez, couvrez et réservez.
- Préchauffez votre four à 180° th.6.
- Retirez la croûte du pain d'épice, émiettez-le grossièrement,
- Étalez le tout sur une plaque de cuisson et passez au four 5 mn.
- Découpez le foie gras en cubes.
- Dans les verrines, mettez 2 cuillères à soupe de pommes tièdes, ajoutez les cubes de foie gras. et saupoudrez de pain d'épices.

Cailles farcies aux champignons

Ingrédients

- 4 cailles
- 200g de champignons
- 1 bouquet de persil
- Vin blanc sec
- 2 échalotes

Préparation

- Videz les cailles, coupez les champignons en lamelles et faites-les revenir dans une poêle.
- Ciselez le persil et les échalotes. Mélangez le tout et farcissez les cailles avec les champignons.
- Cousez les cailles pour les refermer et faites-les revenir dans une cocotte pour les colorer.
- Déglacez avec un grand verre de vin blanc sec et laissez cuire à feu doux à couvert pendant 30mn.



Pour changer
de la dinde !

Fondant au chocolat au micro-ondes (pour 4 personnes)

Ingrédients

- 100g de chocolat noir
- 50 g de beurre
- 1 œuf
- 60g de farine
- 2 cuillères à soupe de crème fraîche
- 2 cuillères à soupe de sucre
- 8 carrés de chocolat noir ou blanc

Préparation

- Faites fondre au micro-ondes le chocolat et le beurre.
- Laissez tiédir et ajoutez l'œuf, la farine, le sucre et la crème fraîche.
- Versez dans les ramequins, glissez 2 carrés de chocolat au milieu de chaque préparation.
- Agrémentez d'une crème Anglaise.
- Faites cuire au micro-ondes 1 minute et 10 secondes à puissance 850W.
- Démoulez aussitôt, et servir tiède.
- Agrémentez d'une crème Anglaise.

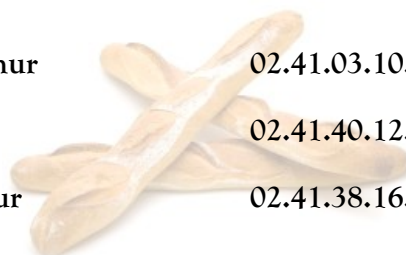
Services Médicaux

Médecins :	Dr Nalin Laurence 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	02.41.51.72.14
	Dr Tardy Christian 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	02.41.67.54.04
	Dr Flevin Alisée 8, rue de la Loire 49730 Varennes-S/Loire	02.41.51.43.78
Pharmacies :	Pharmacie Bourgeois 55, avenue Rochechouard 49590 Fontevraud	02.41.51.71.13
	Pharmacie Girault 1, rue de la L'Harmonie 49730 Varennes-sur-Loire	02.41.51.72.28
Infirmiers :	Cabinet des infirmières 49730 Turquant	02.41.51.32.61
	M. N'GUYEN Bao 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	02.41.38.17.13
	M. SAWADOGO Gaël 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	06.12.69.39.90
Masseur-Kiné :	BRUNO Rita 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	02.41.38.75.14
Kinésithérapeute à domicile :	M. RICHARD LACAPERRE Alban	06.03.55.54.56
Pédicure-Podo :	ANNERAU-GUEDON 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	02.41.67.59.85
Orthophoniste :	SEURAT Héloïse 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	06.59.47.44.83
	BRAUD Delphine 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	06.07.74.16.23
Sage-femme :	LESTIENNE Audrey 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	06.60.24.84.11
Psychiatre :	LEBREUILLY-PAILLARD Armelle 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	02.49.19.01.29
Psychologue :	DUFLOS Delphine 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	06.26.47.58.79
Réflexologue :	MÉNARD Anne-Sophie 8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire	06.26.05.84.74

Adresses Utiles

Commerces

Boulangerie de Parnay	18, route de Saumur	02.41.03.10.97
Restaurant « La Mangeoire »	Route de Saumur	02.41.40.12.23
Restaurant « La Gabelle »	1, route de Saumur	02.41.38.16.91



Viticulteurs

Domaine des Glycines	10, rue Valbrun	02.41.38.11.07
Domaine Roc Fontaine	07, ruelle des Bideaux	02.41.51.46.89
Domaine des Closiers	08, rue Valbrun	02.41.38.12.32
Domaine Val Brun	74, rue Valbrun	02.41.38.11.85
Domaine de Rocheville	Les Hauts de Valbrun	02.41.38.10.00
Château Yvonne	16, rue Antoine Cristal	02.41.67.41.29
Château de Parnay	01, rue Antoine Cristal	02.41.38.10.85
Château de Targé	Chemin de Targé	02.41.51.11.50



Entrepreneurs

Entreprise de maçonnerie/taille de pierre COME Cyril	4, route des Vins	06.83.41.83.44
Entreprise de maçonnerie/taille de pierre GORY Mathieu	34, rue Bourg Joli	06.98.82.45.16
Coiffeuse à domicile SD' COIFF		06.47.47.55.22



Paroisse Saint Vincent des coteaux de Saumur

En septembre, nous avons été heureux d'accueillir notre nouveau curé, le Père Laurent BLOURDIER. Une rencontre avec les habitants de Parnay est prévue le **Vendredi 5 Février 2021**. Elle sera confirmée en fonction de l'évolution des règles sanitaires et des directives gouvernementales. Il en est de même pour les célébrations de Noël.

CEREMONIE DES FAMILLES

(Sans Eucharistie)

Jeudi 24 décembre 18h30
Eglise Saint Florent de Varrains



MESSES DE NOËL

Jeudi 24 décembre 21h
Eglise Saint Florent de Varrains
Eglise Saint Michel de Fontevraud
Vendredi 25 décembre 10h30
Eglise Sainte Radegonde de Chacé

Le Calendrier des messes est affiché à l'église de Parnay à l'extérieur sous le porche.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez consulter le site de notre paroisse : <https://svcs.diocese49.org>



Le Maire, Eric LEFIEVRE et le Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente année 2021.

Calendrier Prévisionnel

Susceptible d'être modifié en fonction des conditions sanitaires

Elections
Régionales & Départementales

Mois de Mars ou report en Juin 2021

Fête des Semences
Dimanche 23 mai 2021. 12h à 18h

Fête des voisins
Vendredi 2 Juillet 2021, place de l'Église

Dématérialisation Gazette

Si vous souhaitez dorénavant recevoir la gazette uniquement par internet, merci d'en exprimer la demande en nous faisant parvenir un mail comprenant le titre « Demande dématérialisation Gazette » à l'adresse : mairie-parnay@wanadoo.fr.

Après les fêtes

Donnez une seconde vie à votre sapin !

40 points de dépôt accessibles jusqu'au mercredi 13 janvier 2021.

À PARNAY

• 6 route de Saumur, parking de la Mairie •

Il sera broyé et valorisé en compost.
Seuls seront admis à la collecte les sapins naturels, totalement débarrassés de leurs décorations, sans pied, ni sac.

Renseignements auprès de votre mairie, au 02 41 50 44 67 ou sur www.saumur-aggloproprete.fr

Kyrielle
Vos déchets au quotidien